

COMMUNE de GRANDFRESNOY
COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du Vendredi 06 septembre 2019

Le six septembre deux mille dix-neuf les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur le Maire WASYLYZYN Ivan.

Ils ont :

--émis un avis favorable au taux proposé de 0,9% pour la progression à retenir pour l'année 2019 quant à l'indemnité représentative de logement des instituteurs ;

--décidé de reporter lors d'une prochaine séance la mise à jour du cimetière communal ;

--approuvé la proposition de renouvellement de la convention d'adhésion au conseil de prévention du centre de gestion de l'Oise ;

--attribué le marché de création de trottoirs et réfection de voirie de la ruelle champagne à la société EUROVIA pour un montant de 203 590,86€ T.T.C. ;

--décidé de participer au dispositif « PASS ETUDES CITOYEN » mis en place par le Conseil Départemental ;

--approuvé le pacte financier et fiscal pour la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées et ses Communes membres ;

--procédé au choix du colis de fin d'année offert aux personnes âgées de plus de 70 ans, la société SODICA de Longueil-Annel a été retenue pour un colis de 30,95€ l'unité ;

--maintenu le prix de 60m² pour l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée H n°561p d'une superficie de 141m² située rue du Coquet ;

--retenu la proposition du traiteur « la p'tite marmite » d'Estrées St Denis à 30€ l'unité pour le repas offert aux personnes âgées de plus de 65 ans le 14/12/2019 ;

--autorisé Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise ETRILLARD pour le remplacement de la chaudière d'un logement communal situé place des Fils Doumer, d'un montant de 4 823,46€ T.T.C. ;

--Accepté le devis de la société MEGADIS de BARBERRY d'un montant de 803,42€ T.T.C. pour l'installation d'un grillage au futsal extérieur sur le côté donnant vers le dojo afin de renforcer la sécurité ;

--approuvé le devis des établissements VIRAGES d'un montant de 64€ H.T. pour l'achat d'un panneau indiquant l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance face à la maison des associations sportives.

Le Maire, Ivan WASYLYZYN

